MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS LE 29 JANVIER 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel—Gascons, tenue le 29 janvier 2018 à la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Marie-Ève Allain, Sylvie Blais, Mireille Langlois Messieurs Hartley Lepage, Denis Langlois et Marc-Aurèle Blais

Était également présente à cette séance, madame Chantal Vignet, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h30.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-01-051 POINTS À L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu à l'unanimité que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation pour la tenue d'une séance extraordinaire du 29 janvier 2018 et autorisent la discussion et la prise de décision sur les sujets suivants:

- 01- Augmentation de la carte de crédit Visa Caisse Populaire Desjardins ;
- 02- Demande d'aide financière Carnaval au Centre Plein air La Souche ;
- 03- Développement résidentiel;
- 04- Proposition d'honoraires et dépenses en architecture ;
- 05- Appareils respiratoires Service incendie;
- 06- Administration portuaire;
- 07- Dossier de M. Simon Castilloux ;
- 08- Fixation de la date concernant l'adoption du budget 2018 ;
- 09- Dossier du Parc Colborne services d'un arpenteur ;
- 10- Honoraires professionnels Dossier aqueduc et égout, secteur Gascons
- 11- Période de questions ;
- 12- Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-01-052 AUGMENTATION DE LA CARTE DE CRÉDIT VISA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel—Gascons autorise la directrice générale, madame Chantal Vignet à augmenter la limite de crédit Visa Desjardins affaires pour les transactions courantes à 2 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-01-053 <u>DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE</u> CARNAVAL AU CENTRE PLEIN AIR LA SOUCHE

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accorde un don au montant de 750 \$ au Centre Plein air La Souche pour le carnaval qui se tiendra du 23 au 25 février 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois que la municipalité de Port-Daniel—Gascons va de l'avant dans le projet de développement domiciliaire située sur le lot 142-4-P (projet Beaudin).

Les opinions étant partagées, monsieur le maire demande le vote:

Pour: (3) Mesdames Marie-Ève Allain, Mireille Langlois et monsieur Denis Langlois

Madame Sylvie Blais et messieurs Marc-Aurèle Blais, Hartley Lepage et Henri Grenier enregistrent leur dissidence dans la négative désirant une rencontre avec les promoteurs du projet avant de prendre une décision.

La proposition est donc rejetée.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-01-054 PROPOSITION D'HONORAIRES ET DÉPENSES EN ARCHITECTURE

Dans le cadre du projet de construction de 36 logements, il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise un montant de 10 000 \$ à Les Habitations Port-Daniel-Gascons afin de leur permettre d'engager les services d'un architecte et d'assumer les frais de gestion de dossier dudit projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

<u>RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-01-055</u> <u>APPAREILS RESPIRATOIRES - SERVICE INCENDIE</u>

CONSIDÉRANT QUE le maintien des prix dans la soumission déposée par Aréo-Feu le 31 mars 2017 pour l'achat d'appareils respiratoires prend fin le 26 janvier 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE le service incendie aurait besoin de deux autres appareils respiratoires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise l'achat de deux (2) autres appareils respiratoires auprès d'Aréo-Feu au montant de 15 255 \$, taxes en sus.

Cette dépense fera partie du budget 2018 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-01-056 ADMINISTRATION PORTUAIRE

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel—Gascons mandate la directrice générale à faire les vérifications nécessaires auprès des administrations portuaires en ce qui a trait aux services d'électricité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-01-057 DOSSIER DE M. SIMON CASTILLOUX

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel—Gascons mandate l'inspecteur municipal à entreprendre les démarches pour que la route du Complexe municipal devienne une route municipalisée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-01-058 REPORT DE L'ADOPTION DU BUDGET 2018

Considérant que le conseil de la municipalité de Port-Daniel—Gascons ne peut adopter le budget dans le délai applicable, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel—Gascons reporte l'adoption du budget 2018 au 27 février 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

<u>RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-01-059</u> PARC COLBORNE - SERVICES D'UN ARPENTEUR

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel—Gascons mandate la firme Leblanc Services Arpentage et Géomatique à arpenter les terrains situés au Parc Colborne pour ainsi connaître les propriétaires de chacun des terrains. Tous les documents devront être officiels et certifiés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-01-060 HONORAIRES PROFESSIONNELS DOSSIER AQUEDUC ET ÉGOUT - GASCONS

Dans le cadre du projet d'infrastructures pour l'eau potable et pour les eaux usées, secteur Gascons, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la firme Tetra-Tech participe à la conférence téléphonique qui se tiendra avec monsieur Alain Roy à la Direction des infrastructures - Québec du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 30 janvier 2018 à 9h30 à nos bureaux municipaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes dans l'assistance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2018-01-061 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de la séance est proposée par madame Marie-Ève Allain à 20h30.

Henri Grenier Chantal Vignet
Maire Directrice générale./sec.-trés.